

Blais, J.-G. et Gilles, J.-L. (dir.) (2011). *Évaluation des apprentissages et technologies de l'information et de la communication. Le futur est à notre porte*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval

Dany Laveault

Volume 39, Number 2, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025235ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025235ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laveault, D. (2013). Review of [Blais, J.-G. et Gilles, J.-L. (dir.) (2011). *Évaluation des apprentissages et technologies de l'information et de la communication. Le futur est à notre porte*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval]. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(2), 412–413. <https://doi.org/10.7202/1025235ar>

enjeux liés à la scolarisation du cinéma. L'auteure devrait toutefois prévenir d'emblée les lecteurs que ce travail s'inscrit moins *dans une perspective de prescription didactique que dans la volonté de construire et de partager des outils pour l'action et la formation*. Or le choix de ne pas proposer un cadre didactique à l'intégration du cinéma à l'école diminue le potentiel de cette recherche à définir ce que l'école devrait faire du cinéma...

NATHALIE LACELLE

Université du Québec à Montréal

Blais, J.-G. et Gilles, J.-L. (dir.) (2011). *Évaluation des apprentissages et technologies de l'information et de la communication. Le futur est à notre porte*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

Les outils dont disposent les constructeurs d'épreuves pour évaluer les apprentissages ont beaucoup évolué et font de plus en plus appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces outils s'ajoutent, complètent et vont bien au-delà de la forme traditionnelle papier-crayon et, s'ils contribuent à résoudre certains problèmes, ils créent de nouveaux défis, dont celui de l'équivalence des résultats obtenus par différents media de testage. Le collectif d'auteurs dirigé par Blais et Gilles fait un tour d'horizon exhaustif de ces questions et s'applique à démontrer que d'autres voies sont disponibles pour la construction, la production, l'administration et la notation d'épreuves. En ce sens, le sous-titre est pertinent et l'ouvrage présente un échantillon représentatif des plus récentes innovations.

Le choix du titre, par contre, peut prêter à confusion, car il est peu question d'évaluation au sens propre du terme, soit *la démarche permettant de porter un jugement à partir de normes et de critères établis* (Legendre, 2005, 230). Il y est davantage question de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour élaborer, produire, administrer, corriger et noter les épreuves d'apprentissage. En ce sens, un regroupement des chapitres selon les douze étapes du modèle de Downing (2006, 5) m'apparaît mieux rendre compte du contenu et de son principal sujet.

En utilisant le modèle de Downing (2006), il est possible de rattacher les chapitres 4 et 5 au développement des items, les chapitres 11, 12 et 16 à la production et à l'administration de tests, les chapitres 13 et 14 aux procédures de notation. Le chapitre 2 est le seul à couvrir l'ensemble des étapes. Enfin, plusieurs chapitres abordent les questions de l'équivalence des scores (chapitres 11, 12, 13, 15) et de leur validité dans différentes conditions (chapitre 14 sur le fonctionnement différentiel des items et chapitre 16 sur la détection de patrons de réponses inappropriés).

Certains chapitres s'insèrent plus difficilement dans le modèle de Downing (2006) mais ont tout à fait leur place dans un ouvrage portant sur l'impact des

technologies de l'information et de la communication : c'est le cas du chapitre 5, sur l'usage des télévotants ; du chapitre 6, sur les communautés virtuelles d'apprentissage ; du chapitre 7, sur le portfolio électronique et du chapitre 9, sur l'analyse de contenu portant sur les traces de réflexivité dans les travaux d'étudiants.

L'ouvrage traite principalement d'études menées au post-secondaire. Seuls trois chapitres touchent l'enseignement secondaire et aucun ne touche véritablement l'enseignement au niveau élémentaire. Les enseignants de ces niveaux qui se fonderaient uniquement sur le titre pour se procurer le livre risquent de voir leurs attentes déçues. Par contre, plusieurs professeurs œuvrant dans le domaine de l'enseignement post-secondaire y trouveront de nombreux exemples pratiques et une grande source d'inspiration.

Références

- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.
- Downing, S.M. (2006). Twelve Steps for Effective Test Development. Dans S.M. Downing and T.M. Haladyna (eds). *Handbook of Test Development* (p. 3-25). New York : Routledge.

DANY LAVEAULT
Université d'Ottawa

Boudreau, D. (2013). *Une éducation bien secondaire*. Québec, Québec : Les Éditions Poètes de brousse.

Cet essai intitulé *Une éducation bien secondaire* est de Diane Boudreau, enseignante de français au secondaire jusqu'en février 2012, date à laquelle elle a choisi de renoncer à sa carrière.

Dans cet essai libre composé de cinq chapitres très courts, l'auteure décrit de façon satirique les réalités peu reluisantes du système éducatif québécois en s'appuyant sur sa propre expérience d'enseignante de français au secondaire. À travers cette publication, Boudreau fait la synthèse des maux qui, selon elle, gangrèment l'éducation québécoise de la base au sommet, tout en proposant quelques pistes de solutions.

L'introduction brosse les raisons de la démission de l'auteure de l'enseignement actif parmi lesquelles, on peut citer *la fameuse réforme éducative, la périlcliation du système éducatif québécois et la dévalorisation de la profession enseignante* (p.10). Dans le premier chapitre, l'auteure décrit de manière ironique la situation des enseignants du secondaire qui seraient à la merci des *bourdes ministérielles*, du manque de respect et de courtoisie de la part des élèves, de l'attitude non favorable des parents, etc. Ils seraient également découragés par le faible niveau des élèves dans la quasi-totalité des matières enseignées. De plus, les élèves, désormais considérés comme des clients de l'école, s'adonnent à la tricherie. Dans le deuxième chapitre, Boudreau met en cause les efforts du ministère de tutelle